

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



## DEINOVE présente ses résultats financiers et l'avancée de ses programmes pour le premier semestre 2022

- Poursuite de l'essai de Phase II évaluant DNV3837 dans les infections à *Clostridioïdes difficile*
  - Extension de l'essai à 5 nouveaux centres au Canada
- Atteinte des premiers jalons du projet Boost-ID, financé dans le cadre du plan France Relance
- Résultat net du Groupe au premier semestre 2022 de -3,6 m€ contre -3,1 m€ en 2021, principalement dû à la baisse des revenus liés à l'activité cosmétique
  - Poursuite du plan de réduction des charges opérationnelles avec une baisse de 2% (4,06 m€ contre 4,14 m€ en 2021), toujours consacrées à 84% à la R&D
- Trésorerie du Groupe :
  - Solde de +1,1 m€ au 30 juin 2022, contre +3,8 m€ au 31 décembre 2021
  - Mise en place d'un avenant au contrat d'obligations convertibles (OC) conclu en septembre 2022
  - Le 26 mars 2022, la 4ème tranche d'OC a été souscrite par ESGO Fund, pour un montant de 500 k€
- Recherche de solutions de financement pour sécuriser la situation financière du Groupe

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française pionnière dans l'exploration et l'exploitation de la biodiversité bactérienne pour relever le défi urgent et planétaire de la résistance aux antimicrobiens, **annonce que son Conseil d'administration a procédé à l'arrêté des comptes consolidés pour le premier semestre 2022.**

« Le premier semestre 2022 a été une période d'exécution stratégique pour DEINOVE. Nous avons atteint les premiers jalons du projet Boost-ID, sélectionné dans le cadre du plan France Relance, pour mettre en place une plateforme industrielle de tri de bactéries à ultra-haut-débit, à partir de la technologie de microfluidique en gouttes. Désormais intégrée au processus de découverte de DEINOVE, cette plateforme dite « Lab-on-a-chip » permet d'accélérer considérablement l'identification et la caractérisation de bactéries présentant une activité biologique d'intérêt, que ce soit dans le domaine des antimicrobiens ou dans d'autres domaines. » **déclare Alexis RIDEAU Directeur Général de DEINOVE. Il ajoute** « Concernant notre essai clinique de Phase II, l'utilisation du DNV3837 constitue un potentiel changement de paradigme pour le traitement de l'infection à *Clostridioïdes difficile*, comme cela a été présenté hier lors de la conférence ESCMID/ASM à Dublin. En effet, le DNV3837

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



pourrait devenir la première antibiothérapie ciblée par voie intraveineuse pour les infections à Clostridioïdes difficile. »

## DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SYNTHÉTIQUES

Les comptes consolidés au 30 juin 2022 du Groupe DEINOVE ont été certifiés par les Commissaires aux comptes du Groupe, le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers).

### COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	30/06/22	30/06/21
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>185</b>	<b>475</b>
Dont Subventions d'exploitation	4	167
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 061</b>	<b>4 142</b>
Dont frais de Recherche & Développement	3 411	3 479
Dont frais administratifs et généraux	650	663
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>- 3 876</b>	<b>- 3 667</b>
Amortissement des écarts d'acquisition	256	256
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION</b>	<b>- 4 132</b>	<b>- 3 923</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 37</b>	<b>- 14</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>22</b>	<b>19</b>
Impôts sur les bénéfices et impôts différés	- 588	- 771
Résultat des sociétés mises en équivalence (MEQ)	-	-
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>- 3 559</b>	<b>- 3 146</b>

(en milliers d'euros)	30/06/22	31/12/21
CAT (Comptes à terme)	-	-
Provision pour dépréciation des Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Disponibilités	1 102	3 843
ICNE & Concours bancaires courants	-	-
<b>TOTAL TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>1 102</b>	<b>3 843</b>

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



## AVANCÉES OPÉRATIONNELLES DE L'EXERCICE ET POST-CLOTURE

### POURSUITE DE L'ESSAI DE PHASE II TESTANT DNV3837 DANS LES INFECTIONS A *CLOSTRIDIOÏDES DIFFICILE* ET AVIS POSITIF DU DSMB

Cet essai clinique vise à évaluer l'efficacité et la pharmacocinétique de DNV3837 chez des patients atteints d'infection gastrointestinale à *Clostridioïdes difficile* (ICD). Il est mené aux États-Unis, selon un protocole séquentiel :

- La 1<sup>ère</sup> étape visant à traiter par DNV3837 une cohorte de 10 patients atteints d'ICD modérée à sévère est terminée. Le comité indépendant de surveillance et de suivi (*Data Safety Monitoring Board* ou DSMB) a réalisé sa revue des données de sécurité de la première partie de l'essai et jugé que la balance bénéfice/risque de l'antibiothérapie avec DNV3837 était en faveur de la poursuite de l'essai. Il est à noter qu'en raison de la pandémie de Covid-19, la première partie de l'essai a été limitée à 9 patients au lieu de 10 ;
- La 2<sup>ème</sup> étape vise à traiter 30 patients atteints d'ICD sévère. L'étude sera menée « en ouvert » étant donné que le DNV3837 est administré par voie intraveineuse, alors que les standards de traitement sont administrés par voie orale.

L'expérience acquise lors de la 1<sup>ère</sup> partie de l'étude a permis d'améliorer le protocole de l'essai, avec une réduction de la dose par 4 et une réduction de la durée d'administration par 2, ramenant de 12 à 6 heures par jour le traitement par voie intraveineuse. Cette évolution simplifie la gestion de l'essai pour les médecins investigateurs et leurs équipes.

Au premier semestre 2022, l'essai a été étendu à 5 nouveaux sites au Canada, en plus de ceux déjà actifs aux États-Unis. Le Dr Thomas Louie, Professeur de microbiologie et de maladies infectieuses à l'université de Calgary (Canada) et expert mondial du *Clostridioïdes difficile*, est le responsable médical de l'étude au Canada.

En raison de l'impact de la pandémie COVID-19, les résultats de la première partie de l'essai devraient être publiés à la fin du 1er semestre 2023. De nouvelles données précliniques et un cas patient tiré de l'essai clinique en cours, ont été présentés au congrès ESCMID/ASM à Dublin le 5 octobre 2022.

### DEINOVE ATTEINT LES PREMIERS JALONS DU PROJET BOOST-ID, SELECTIONNE DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE RELANCE, AVEC L'INSTALLATION OPERATIONNELLE DE SA PLATEFORME DE CRIBLAGE MICROFLUIDIQUE

En mai 2022, la Société a annoncé avoir atteint les premiers objectifs et jalons fixés dans le projet Boost-ID (*Bacteria Optimum Output Screening Tool for treating Infectious Diseases*),

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



sélectionné début 2021 par le plan France Relance. Boost-ID faisait partie des 105 projets retenus par l'État, sur près de 1 000 présentés, dans le cadre de l'appel à projet « résilience ».

Les équipes de DEINOVE ont atteint les objectifs dans les délais impartis, en installant et qualifiant une plateforme industrielle de tri de bactéries à ultra-haut-débit, à partir de la technologie de microfluidique en gouttes. La plateforme est à présent intégrée à l'ensemble du processus de découverte de DEINOVE.

L'intégration réussie de la technologie permet d'accélérer l'isolement sélectif de bactéries à fort potentiel à partir d'échantillons environnementaux ou de différents microbiotes. La microfluidique est basée sur la manipulation à ultra-haut-débit (plusieurs millions d'évènements par heure) de volumes de confinement infiniment petits (à l'échelle du picolitre).

Du picolitre au 20 litres, DEINOVE renforce donc sa position de société de biotechnologie industrielle dédiée à l'identification de « pépites » d'origine naturelle, à partir de la matière noire microbienne à 99,9% inexplorée, avec le criblage des bactéries difficiles à cultiver ou celles dites « viables mais non-cultivables ». La plateforme de DEINOVE est véritablement unique, intégrant les technologies les plus en pointe dans ce domaine et parfaitement adaptées pour un usage industriel.

## CORPORATE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite de la cession de l'intégralité de sa participation dans le capital de la Société, la société TVM Capital GmbH, a démissionné de son mandat d'administrateur, dans le cadre duquel elle était représentée par M. Jean-François LABBE, avec effet au 8 février 2022.

La société Truffle Capital a, quant à elle, démissionné de son mandat d'administrateur, dans le cadre duquel elle était représentée par M. Philippe POULETTY, avec effet au 20 juin 2022.

Le Conseil d'administration est, par conséquent, composé depuis cette date de 5 administrateurs contre 7 antérieurement.

### ÉLÉMENTS JURIDIQUES POST-CLÔTURE – AVENANT CONTRAT OC

Un avenant (l'"Avenant") au contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (les "OCA 2021") conclu le 10 septembre 2021 avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund (l'"Investisseur") a été conclu en date du 2 août 2022, en vertu de l'autorisation du Conseil d'administration du 22 juillet 2022, et porte sur (i) la renonciation par

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



l'Investisseur, pour 3 nouvelles tranches, à savoir les tranches 5, 6 et 7, à la condition de tirage selon laquelle, à l'issue de la souscription d'une tranche d'OCA 2021 à la demande de la Société, l'Investisseur ne doit pas détenir plus de 25% du nombre d'actions composant le capital de DEINOVE, ni directement ni indirectement via la détention d'actions et d'OCA 2021, et sur (ii) l'augmentation de 5% à 15%, de la décote consentie à l'Investisseur lors de la conversion des OCA 2021 en actions, pour l'ensemble des tranches déjà souscrites et les nouvelles tranches d'OCA 2021 à émettre, étant précisé que les autres conditions du contrat d'émission initial, décrites dans le communiqué de presse du 14 septembre 2021, continueront de s'appliquer et que la décote de 5 % sera à nouveau applicable sur toute nouvelle tranche souscrite à compter du 1er janvier 2023 dès lors que le cours de l'action sera supérieur à 0,28 euro (ajusté le cas échéant de toute division ou regroupement d'actions) pendant une période de trois (3) jours de bourse consécutifs avant la date de la demande faite par la Société à l'Investisseur de souscrire la nouvelle tranche.

La cinquième tranche d'OCA 2021, d'un montant nominal de 500.000 euros (soit 485.000 euros nets de frais) a été émise par la Société et souscrite par l'Investisseur le 30 août 2022 et la sixième tranche d'OCA 2021, d'un montant nominal de 250.000 euros (soit 242.500 euros nets de frais) a été émise par la Société et souscrite par l'Investisseur le 30 septembre 2022.

## RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2022

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à 185 k€, en régression de -290 k€ et -61 % par rapport au 1er semestre 2021. Les principaux écarts sont les suivants :

- Diminution du chiffre d'affaires généré par DEINOVE avec un total de 124 k€ soit -137k€ et -53%. Le chiffre d'affaires est généré par :
  - Des travaux effectués dans le cadre d'accords collaboratifs de recherche tel que celui conclu avec DSM (81 k€ contre 84 k€ en 2021) ;
  - Les revenus de la distribution des ingrédients produits par DEINOVE et distribués par des partenaires dans le domaine de la cosmétique (43 k€ contre 177 k€).
- Subvention d'exploitation en baisse de 163 k€ soit -98 % : Deinove n'a touché aucune subvention majeure sur le 1er semestre 2022 ; seules les aides de l'Etat relatives à un contrat d'apprentissage sont inscrites sur ce 1er semestre.
- Reprise de provisions et transferts de charges 57 k€ dont 47 k€ générés par un transfert de charges à répartir liées au financement par voie d'émissions d'obligations convertibles en actions avec L1 Capital, et par la reprise de provision liée à l'indemnité de fin de carrière (22 k€).

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, les dépenses opérationnelles du Groupe ont atteint 4,1 m€, dont 84% en activités de R&D. La variation nette des frais opérationnels entre les premiers semestres 2021 et 2022 s'élève à -81 k € (-2%). Les dépenses de personnel ont également reculé de 5%, en lien avec l'évolution des effectifs : 44 équivalents temps plein (ETP) moyens en au premier semestre 2022 contre 50 en 2021.

### RÉSULTAT NET

La perte nette consolidée de l'exercice s'élève à 3,6 m€, impactée de manière négligeable par des éléments exceptionnels (résultat exceptionnel positif de 22 k€).

Le résultat financier négatif de -37 k€ découle principalement de charges financières liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche (-15 k€) et de charges d'intérêts sur emprunt (-20 k€).

L'impôt sur les bénéfices comprend exclusivement le Crédit Impôt Recherche. La créance du Groupe au titre de l'exercice 2022 a été estimée à 588 k€ (contre 771 k€ en 2021).

### EVOLUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Au cours du premier semestre 2022, 3 299 045 actions nouvelles ont été émises exclusivement dans le cadre du contrat d'émission d'obligations convertibles en actions.

Le contrat d'émission conclu le 9 juillet 2019 avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund est arrivé à échéance le 9 juillet 2021, par conséquent la Société a conclu avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund un nouvel accord relatif à un financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions (OC) représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum de 10 millions d'euros, et réparties en plusieurs tranches d'un montant nominal de 500.000 euros pour chaque tranche. L'émission de la première tranche, portant sur 500.000 euros, est intervenue simultanément à la signature du contrat avec European Select Growth Opportunities Fund<sup>1</sup>.

Les 34 378 066 actions de 0,02 Euro de nominal composant le capital au 30 juin 2022 se répartissent comme suit :

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir le CP du 14 septembre 2021

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



#### Au 30 juin 2022 - base non diluée

<i>Actionnaires</i>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% de détention</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>%</b>
Fonds gérés par Truffle Capital	1 765 867	5,14%	3 462 864	9,61%
Fondateurs scientifiques	20 000	0,06%	40 000	0,11%
Management et administrateurs	0	0,00%	0	0,00%
Flottant	32 592 199	94,81%	32 532 447	90,28%
<b>TOTAL</b>	<b>34 378 066</b>	<b>100,00%</b>	<b>36 035 311</b>	<b>100,00%</b>

## SITUATION FINANCIERE

Au 30 juin 2022, la trésorerie nette du Groupe ressort à 1.102 k€. Ce niveau de trésorerie n'intègre pas le tirage de deux nouvelles tranches d'OCA 2021 d'un montant total de 750.000 euros (727.500 euros nets de frais) en date des 30 août et 30 septembre 2022.

Tel qu'indiqué dans le communiqué en date du 3 août 2022, le tirage de ces deux tranches et de la prochaine tranche d'un montant nominal de 250.000 euros le 30 novembre 2022 sous réserve du respect de certaines conditions, étendrait l'horizon de trésorerie de la Société à novembre 2022.

Ainsi, compte tenu de la structure de charges de la Société et de ses prévisions de trésorerie, la sécurisation de sa situation financière reste conditionnée à sa capacité à trouver des solutions de financement. La continuité de son exploitation en dépend.

Montpellier  
Le 6 octobre 2022  
17:45 CEST



## À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française pionnière dans l'exploitation d'un domaine du vivant à 99,9% inexploré : la « matière noire microbienne ». En révélant le potentiel métabolique de bactéries rares ou considérées jusqu'à présent comme incultivables, elle s'attaque à un défi sanitaire et économique d'échelle planétaire : la résistance aux antimicrobiens.

Les nouvelles molécules identifiées et développées par DEINOVE ciblent ainsi les super-pathogènes (microbes devenus résistants à un ou plusieurs antimicrobiens) à l'origine de maladies infectieuses potentiellement mortelles qui se répandent désormais à grande vitesse.

Cette approche de rupture a donné naissance à l'une des toutes premières plateformes de micro-biotechnologie spécialisée au monde et une collection unique de près de 10 000 souches rares et de milliers d'extraits bactériens. Aujourd'hui, DEINOVE conduit plusieurs programmes de développement dont l'essai clinique de Phase II de son premier candidat antibiotique dans les formes sévères d'infections à *Clostridioïdes difficile*, l'une des premières urgences mondiales.

Basée au cœur du parc Euromédecine de Montpellier, DEINOVE est cotée sur EURONEXT GROWTH® (ALDEI – code ISIN FR0010879056) depuis 2010. La Société compte une équipe d'environ 45 personnes et s'appuie sur un réseau de partenaires académiques, technologiques, industriels et institutionnels de rang mondial.

## CONTACTS

### Investisseurs

Mario Alcaraz

Directeur Administratif et Financier

+33 (0)4 48 19 01 00

[ir@deinove.com](mailto:ir@deinove.com)

### Médias

ATCG Partners – Delphine LENS

+33 (0)9 81 87 46 72 / +33 (0)6 11 07 14 08

[communication@deinove.com](mailto:communication@deinove.com)

Visitez [www.deinove.com](http://www.deinove.com)

